

Soyez vigilants face aux dangers des chenilles processionnaires du chêne et du pin

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne et du pin. En forêt et dans les parcs, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment.

Quels sont les dangers ?

Sur l'Homme, la réaction peut être violemment allergique. Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions plus importantes chez les personnes sensibles, nécessitant un recours médical. Chez les animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.

Quelques recommandations de prévention de l'Office national des forêts

En forêts ou en zones boisées urbaines

- Porter des vêtements couvrants
- Eviter les arbres porteurs de nids
- Eloigner les enfants et les animaux de compagnie
- Ne jamais toucher les chenilles vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- Par grand vent ne pas faire sécher son linge à l'extérieur près des arbres atteints

Au retour de forêt

En cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements ;

Si des problèmes subsistent, consulter un médecin traitant. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.

Le service des Espaces Verts de Meaux installe depuis 2019 à proximité des écoles des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires. La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. Sa présence sur des zones infectées est un atout primordial. Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS À PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ÉLOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE À L'EXTÉRIEUR PRÈS DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.


www.onf.fr



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux